

Le FRAQassant



Fédération
de la **relève agricole**
du Québec

PORTRAIT

« Si tu veux être en avant, il faut que tu sois au courant de ce qui se fait » – Pier-Luc Hervieux

ANAÏS THIBODEAU

Pier-Luc Hervieux est un jeune producteur maraîcher de 25 ans à Lanoraie, dans la région de Lanaudière. Ce jeune passionné d'agriculture est président de la relève agricole de sa région depuis près d'un an. Il représente Lanaudière pour une deuxième année au conseil d'administration provincial de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ).

À la suite de l'obtention de son diplôme d'études collégiales en gestion et technologies d'entreprise agricole en 2013 au Cégep régional de Lanaudière, Pier-Luc travaille pour Agrocentre où il effectue du dépistage chez des producteurs de Lanaudière. Plus tard, il devient représentant sur la route pendant un an et demi pour la même compagnie. En plus de lui permettre de mettre en pratique les notions acquises au cours de ses études, ces expériences de travail lui fournissent l'occasion d'élargir son réseau de contacts dans sa région. Pour lui, il est très important d'avoir un bon réseau : « En agriculture, tu dois être bon dans tout, mais tu ne peux pas être excellent partout, donc ton réseau peut t'aider! »

Lorsque l'opportunité de travailler à temps plein dans l'entreprise familiale s'offre à lui, Pier-Luc la saisit. Il devient ainsi le représentant de la 3^e génération à la ferme. Jusqu'en 2003, l'entreprise Ferdinand Hervieux

inc. produit du tabac pour cigarettes. À la suite de l'abolition des quotas, le père de Pier-Luc innove en s'orientant vers d'autres cultures. Présentement, l'entreprise familiale produit des courges, des raisins de table, du maïs sucré et des framboises d'automne, qu'elle vend au Marché central de Montréal et dans les chaînes. Pier-Luc est fier de la qualité des produits qui sont offerts aux consommateurs. « Les résultats sont directement liés aux efforts mis durant la saison », dit-il.

Aujourd'hui, père et fils travaillent ensemble en compagnie de leurs 11 employés. Pier-Luc considère son père comme un homme avant-gardiste qui laisse beaucoup de place pour de nouvelles idées et de nouveaux projets. Dans l'entreprise, le président de la Relève agricole de Lanaudière s'occupe de la gestion et de l'entretien des cultures afin d'obtenir les meilleurs résultats. Pour l'avenir, il se lance le défi de continuer à cultiver de la façon la plus propre possible tout en pensant à l'environnement afin de réduire les risques pour l'eau et les abeilles, par exemple. Pier-Luc croit fermement que la formation continue est très importante. « Si tu veux être en avant, il faut que tu sois au courant de ce qui se fait », souligne-t-il.

Lorsqu'il n'est pas au travail, il aime bien aller à la chasse ou à la pêche. En hiver, quand il n'est pas en tracteur pour sa compagnie de déneigement, Pier-Luc en profite pour aller skier.



Pier-Luc Hervieux, président de la relève agricole de Lanaudière (RAL) et administrateur de la FRAQ.

VISITES DE FERMES

La FRAQ reçoit de jeunes agriculteurs du Massachusetts



FRAQ

Nos visiteurs à la Ferme F.D. Daoust, de Saint-André-d'Argenteuil, propriété de Martin et Guillaume Daoust.

ANAÏS THIBODEAU

Le 2 novembre dernier, en partenariat avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, nous avons reçu dans la région des Basses-Laurentides un groupe des Young Farmers of America, du Massachusetts. Les jeunes provenaient de différents secteurs de production, allant de la volaille jusqu'aux sapins de Noël.

Nous les avons d'abord emmenés visiter les Fromagiers de la table ronde à Sainte-Sophie, appartenant à la famille Alary, qui exploite une ferme laitière certifiée biologique depuis l'an 2000 par Québec Vrai ainsi qu'une fromagerie. Nous avons rencontré Ronald Alary, qui nous a dressé un bref historique de l'entreprise et nous a fait déguster ses fromages.

Ensuite, nous sommes allés chez Intermiel, à Mirabel.

Éléonore Macle, relève de la famille, nous a résumé le parcours de la ferme apicole. Après avoir connu un début modeste en 1976, celle-ci s'est développée et peut maintenant accueillir environ 100 000 personnes par année. Nous avons pu voir les salles d'extraction du miel ainsi que les entrepôts où sont confortablement installées les abeilles jusqu'au printemps prochain. Cette entreprise produit et transforme le miel, et assure sa propre mise en marché.

Nous avons terminé la journée par une visite à la Ferme F.D. Daoust, de Saint-André-d'Argenteuil, propriété de Martin et Guillaume Daoust. Nous avons eu la chance de faire le tour de leur nouvelle étable construite en 2016. Des échanges ont eu lieu avec le producteur au sujet de l'automatisation de la ferme, des robots de traite et du système de quota laitier canadien.

PRÉPARÉ EN COLLABORATION AVEC LA FÉDÉRATION
DE LA RELÈVE AGRICOLE DU QUÉBEC DEPUIS 2009



ENTENTE AJRQ ET FRAQ



Rassemblement des forces jeunesse

L'Association des jeunes ruraux du Québec (AJRQ) et la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) sont heureuses d'annoncer qu'une entente administrative a été conclue le 4 décembre entre les deux parties. À compter de 2018, les activités de l'AJRQ seront assurées par la FRAQ.

Ce changement est le fruit d'une longue réflexion sur les activités effectuées par l'AJRQ, qui désire rejoindre un plus vaste éventail de jeunes au Québec. « La FRAQ est la suite logique de l'implication de la relève en agriculture et nous défendons les mêmes dossiers, à savoir la valorisation de l'agriculture. La Fédération possède un large réseau et des accès politiques qui pourront être bénéfiques », mentionne Justine Pouliot, présidente de l'AJRQ.

Le poste de direction générale sera aboli. Le conseil d'administration de l'AJRQ tient à remercier Annie Chabot pour ses nombreuses années de travail acharné. « L'AJRQ n'est pas dissoute et demeure autonome dans ses prises de décisions », précise Michèle Lalancette, présidente de la FRAQ. « Nos deux organisations partagent les mêmes valeurs et toutes deux se définissent comme étant les porte-étendard de l'agriculture chez les jeunes au Québec. Ce rapprochement destine nos deux organisations à un avenir dynamique et prometteur. »

Anaïs Thibodeau, coordonnatrice interrégionale Ouest pour la FRAQ, a été nommée responsable de la gestion administrative.



Une entente entre l'AJRQ et la FRAQ a été conclue le 4 décembre lors du cocktail de la relève, à la veille du Congrès annuel de l'Union des producteurs agricoles.



Sourire, bonne humeur et réseautage : des incontournables le lundi soir!



Plusieurs élus de la relève présents lors du cocktail.

ENTREPRISE FAMILIALE

L'agriculture dans le sang

LARA-CATHERINE DESROCHERS

Jonathan Bergeron est producteur de grains et de lait à Causapscal, dans la région de La Matapédia, au Bas-Saint-Laurent. Âgé de 24 ans, il siège au conseil d'administration de l'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent (ARABSL) à titre de 1^{er} vice-président, en plus de faire équipe avec sa famille à la ferme depuis plusieurs années. Ensemble, ils possèdent l'accréditation biologique pour répondre aux besoins importants de la région en semences biologiques.

Mathieu, le frère aîné de Jonathan, est responsable de la production laitière, tandis que son deuxième frère, Alexandre, se spécialise dans la mécanique agricole et le transport des grains. Jonathan, quant à lui, concentre son travail au champ. Sa formation en production végétale à l'ITA de Saint-Hyacinthe lui a permis d'acquérir une expertise afin d'optimiser la production de l'entreprise familiale de grains en constante

évolution. Jonathan s'occupe du classement des grains de semences, du nettoyage et du contrôle de la qualité. Il travaille aussi en étroite collaboration avec son père afin de développer de nouvelles semences de cultures émergentes dans la région pour répondre à la demande québécoise en produits de plus en plus prisés, tels que le quinoa. De plus, ils sont en train de mettre au point une variété de soya adaptée aux rudes conditions climatiques des régions périphériques comme celle de La Matapédia. La ferme compte 1 500 acres en culture, dont 1 100 en grains de semences.

Dès 2016, Jonathan a obtenu des parts dans l'entreprise familiale. Le transfert aux enfants s'est particulièrement bien déroulé et se réalise sans l'aide des différents outils mis à la disposition des producteurs. Les parents ne sont toutefois pas près de prendre leur retraite. D'ailleurs, Jonathan apprécie la dynamique qui règne au sein de la ferme. « Tout le monde a trouvé chaussure à son pied ici. On s'écoute et on s'entraide.

Je crois que c'est la clé! » La copine de Jonathan, Jade, a elle aussi goûté aux plaisirs des travaux à la ferme. Étudiante en enseignement primaire, elle profite de ses temps libres pour venir prêter main-forte à sa belle-famille.

C'est en 2014 que Jonathan a commencé à s'impliquer dans la relève agricole, d'abord au niveau local avec le Groupe de relève agricole de la Vallée (GRAV). À titre de président du GRAV, son premier mandat a été l'organisation de l'Anti-Gala, qui met à l'honneur les jeunes producteurs de la région. Peu à peu, les opportunités se sont présentées et il a fait sa place au sein de l'ARABSL. « Je veux faire avancer les dossiers autant à l'échelle provinciale que dans ma région, dont je suis fier. Je veux avoir une voie de négociation et ce n'est pas en restant chez moi que je vais me faire entendre. Ma famille se montre donc très compréhensive. Sans elle, je ne pourrais pas continuer à la relève, je lui suis très reconnaissant. »



Jonathan Bergeron, administrateur de la relève du Bas St-Laurent (ARABSL) et de la FRAQ.

GENEVIÈVE GAGNE



PRODUCTEURS D'ŒUFS



Un programme de relève qui fait des heureux!

LARA-CATHERINE DESROCHERS

Samuel Bertrand et son frère Élie ont grandi à la Ferme Aux saveurs des monts fondée par leur père, Sylvain Bertrand, en 2000. Dans l'entreprise familiale, située à Val-des-Monts en Outaouais, on fait l'élevage de poulets et de dindons de grain. Depuis peu, les deux jeunes frères se sont lancés dans la production d'œufs de proximité grâce au nouveau Programme d'aide au démarrage de producteurs d'œufs dédiés à la vente directe de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec.

À la ferme, on élève sans antibiotiques plus de 30 000 poulets et 2 500 dindes par année, tous nourris au grain. Un centre de transformation ainsi qu'une boutique à la ferme sont en place depuis les premières années. Actuellement, l'entreprise appartient toujours au père de Samuel et d'Élie. Les activités à la ferme, très dynamiques et diversifiées, n'ont pas empêché les frères Bertrand de se lancer dans une nouvelle production. Ils désiraient créer leur propre entreprise, annexée à celle de leur père, dans le but d'innover et d'être eux-mêmes propriétaires.

Lorsqu'ils ont entendu parler du nouveau programme de la Fédération, ils ont tout de suite compris qu'une opportunité unique s'offrait à eux. Puisqu'ils œuvraient déjà en production avicole, l'ajout des poules pondeuses leur semblait tout indiqué, d'autant plus que la famille possédait déjà un modèle d'affaires en circuits courts.

Le nouveau programme de la Fédération se distingue du Programme d'aide au démarrage de nouveaux producteurs d'œufs implanté en 2006. De plus en plus connu dans la province, ce dernier consiste à accorder un quota de 6 000 poules pondeuses à un nouveau producteur chaque année. Les œufs doivent tous passer par le même processus de mise en marché. Le nouveau programme des œufs de proximité,



Samuel, Élie et Sylvain Bertrand.

quant à lui, accorde un quota non transférable de 500 poules à une relève, qu'elle connaisse ou non la production. Cette initiative de la Fédération vise à répondre à une demande grandissante du marché des circuits courts en permettant à des producteurs de posséder davantage de poules que le seuil permis.

Samuel et Élie sont devenus une des cinq premières relèves du Programme en obtenant 500 poules pondeuses l'année dernière. Ils ont par la suite fait l'achat de 20 unités de quota supplémentaires. C'est ainsi que la Ferme Coco-Locaux a vu le jour. Les environs de Gatineau n'étant pas une région agricole, Samuel se dit très fier d'être producteur. « C'est un métier terre à terre. On nourrit les gens de notre région; c'est

là qu'on va chercher notre fierté. » Ils ont transformé une écurie en poulailler en respectant la même philosophie de bien-être animal que l'on retrouve ailleurs à la ferme. « Nos poules, c'est des poules de luxe. On a vraiment à cœur leur bien-être », dit Élie en parlant des conditions d'élevage. Ensemble, les deux jeunes frères ont conçu un bâtiment conforme aux normes biologiques, où les poules bénéficient d'une fenestration abondante, peuvent se promener en liberté et ont un accès direct à l'extérieur. L'humidité du poulailler est hautement contrôlée grâce à un plancher chauffant. Les poules disposent de perchoirs et de beaucoup d'espace. Elles circulent sur une litière de copeaux de bois avec des nids pour pondre dans les conditions les plus naturelles.

Samuel se considère particulièrement choyé d'avoir été retenu pour le concours du Programme d'aide au démarrage. « Le programme de la Fédération est vraiment super. Il nous a permis de nous diversifier encore plus et de nous intégrer à l'entreprise familiale. » La vente des œufs se fait directement à la ferme et dans plusieurs marchés locaux de la région, comme le reste des produits de la Ferme Aux saveurs des monts. « Il n'y a pas d'intermédiaire entre nous et le consommateur, et nous apprécions le fait de pouvoir échanger avec les gens qui achètent notre produit. Cela crée une belle synergie, mentionne Samuel. Le consommateur est heureux de pouvoir se procurer des produits frais et d'obtenir un bon service. »

Pour tout connaître de l'actualité agricole Abonnez-vous dès maintenant

conseils
découvertes
actualités
opinions
portraits
recherche
rural
experts

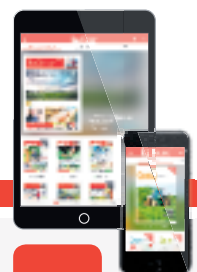


La Terre
DE CHEZ NOUS

et ses publications

1-877-679-7809

LaTerre.ca/boutique-abonnements



La Terre

**NOUVELLE
APPLICATION**



Propulsé par





CONCERTATION



Présentation de la stratégie jeunesse au ministre Lessard

FRAQ

Le 8 novembre dernier, Michèle Lalancette, présidente de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ), a présenté la synthèse préliminaire de l'élaboration de la stratégie jeunesse au ministre de l'Agriculture, Laurent Lessard. Le travail a été réalisé en concertation avec les dirigeants de la FRAQ provenant de toutes les régions du Québec au cours de l'été dernier et de l'automne par l'entremise de Facebook, des ateliers d'échanges et des votes aux réunions du conseil d'administration. Ce document sert de guide de propositions pour la mise sur pied d'une stratégie jeunesse agricole dans le but de structurer les dossiers de la relève discutés avec le gouvernement.

La FRAQ souhaite obtenir un soutien supplémentaire de la part du ministre. Le document présente cinq axes d'actions :

1. Favoriser l'accès aux actifs;
2. Encourager les transferts et les démarrages d'entreprises agricoles;
3. Faire du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) l'expert en accompagnement entrepreneurial agricole;
4. Soutenir les organisations jeunesse qui évoluent en agriculture;
5. Assurer une formation en agriculture cohérente sur tout le territoire québécois.

Les bases des deux premiers axes de la stratégie jeunesse reposent sur la difficulté indéniable d'établissement qu'éprouve chaque relève au



Stéphane Deslauriers, de la FRAQ, Louise Leblanc, du MAPAQ, Michèle Lalancette, de la FRAQ, le ministre Laurent Lessard, Marc Dion et Christine Harvey, du MAPAQ, lors de la présentation de la stratégie jeunesse.

moment du transfert ou de l'acquisition d'une entreprise. Même si les ressources telles que La Financière agricole du Québec (FADQ) et le Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA) sont disponibles, les moyens proposés ne sont cependant pas toujours les avenues privilégiées puisque la valeur des actifs est trop élevée. En effet, il faut avoir recours à un don important de la part d'un cédant pour mener à terme un projet de transfert. La FRAQ demande donc au FIRA les actions suivantes : intégrer à son conseil d'administration un siège réservé à un administrateur de la FRAQ; mettre en place un continuum d'accompagnement pour les jeunes de la relève qui ont un projet à peaufiner en les orientant et en les guidant vers les bonnes ressources (services-conseils, formation en gestion, etc.); utiliser son expertise en prêts à risque pour prendre la relève de la FADQ dans la garantie de prêts lorsqu'il est question

d'entreprises de jeunes producteurs; innover en matière d'approche en financement d'exploitations de la relève, comme cela était le cas lors de sa création. La FRAQ demande les actions suivantes à la FADQ : réserver un siège au sein de son conseil d'administration pour un représentant de la FRAQ; donner plus de flexibilité dans ses programmes d'assurance pour la relève agricole; procéder au retour des prêts générationnels (capital patient).

Dans le même ordre d'idées, étant donné le poids financier que représente un transfert, il s'avère plus avantageux pour un cédant de démanteler son entreprise. La FRAQ souhaite que le transfert soit encouragé plutôt que le démantèlement et réclame les actions suivantes : mettre en place des règles fiscales destinées à pénaliser les démantèlements; veiller à ce que de toutes les transactions, les transferts d'entreprises agricoles vers la relève, apparentée ou non apparen-

tée, soient le modèle le plus avantageux pour les cédants afin de favoriser la poursuite des activités des exploitations et d'assurer plus rapidement et avec plus de stabilité la croissance économique que ces dernières génèrent en région; prendre les mesures nécessaires afin que l'évaluation des terres repose sur le calcul de la valeur agronomique et que celui-ci soit la référence en matière de valeur reconnue pour l'ensemble des dossiers des secteurs agricole, municipal et économique du Québec. Le document synthèse fait aussi état du manque de cohérence dans les intérêts de la Caisse de dépôt et placement du Québec. La FRAQ demande au MAPAQ de se concerter avec la Caisse afin de structurer les investissements qu'elle désire effectuer en agriculture, et ce, dans le but de rester à l'écart des fonds de spéculation. Les commentaires du ministre Lessard sont attendus pour janvier prochain.

DÉMARRAGE ET TRANSFERT

Le rôle du conseiller en relève et en établissement du MAPAQ expliqué par Louiselle LeBel

PHILIPPE PAGÉ, EN COLLABORATION
AVEC LOUISELLE LABEL

Dans toutes les régions du Québec, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) offre un service d'accompagnement pour la relève. Les ressources mises en place sont des personnes pivots quand vient le temps d'aiguiller les jeunes en agriculture. « Notre travail est varié. Il consiste à accompagner la relève sur le terrain », lance Louiselle LeBel, conseillère en relève et en établissement au Centre-du-Québec.

« Je regarde le plan de match de ceux qui souhaitent démarrer en agriculture. C'est concret : je fais le lien entre les jeunes et ceux qui détiennent des compétences techniques au ministère. Si quelqu'un veut amorcer une culture de petits fruits, par exemple, je le dirige vers un collègue qui peut effectuer le diagnostic de son sol et connaître ses besoins en drainage, en nivellement ou autres. De plus, on détermine si les bâtiments sont adéquats pour la production souhaitée. Il arrive que le jeune ait prévu dans son plan d'affaires de faire l'élevage de 400 moutons. Mais après analyse, on constate que la grange n'est pas assez grande et qu'elle

a besoin d'un aménagement et d'une meilleure ventilation. » Le travail du conseiller consiste ainsi à accompagner les jeunes dans un transfert ou un démarrage et à leur fournir les informations nécessaires sur les programmes. « On accorde une attention particulière aux enveloppes financières disponibles », explique Mme LeBel. « Que ce soit le soutien aux travailleurs autonomes chez Emploi-Québec, la subvention à l'établissement ou au démarrage de La Financière agricole du Québec, ou les fonds d'investissement présents dans certaines MRC, il faut que la relève en ait le plus possible pour son argent », conclut la conseillère.